

# DRC4764 – Droit de l'environnement

Lynda Hubert Ta

Hiver 2024

## Description du cours

Ce cours constitue une introduction au droit de l'environnement. Il abordera les thèmes généraux de la notion de développement durable, des principes fondamentaux du droit de l'environnement, des principaux acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes environnementales, ainsi que des cadres administratifs et juridiques de la protection de l'environnement au Québec et au Canada.

## Objectif du cours

Ce cours vise à initier l'étudiant(e) aux principes généraux et aux principales règles du droit de l'environnement au Québec et, dans une moindre mesure, au Canada. À l'issue du cours, l'étudiant(e) devrait être en mesure de :

- identifier, comprendre et mobiliser les principes généraux du droit de l'environnement ;
- distinguer le partage des compétences législatives en matière d'environnement ;
- connaître les principaux instruments juridiques en la matière aux niveaux québécois et canadien ;
- appliquer les dispositions législatives et réglementaires pertinentes, afin de résoudre des problèmes environnementaux.

## Méthode d'enseignement

L'enseignement consistera principalement en des exposés magistraux, complétés par des échanges sur les débats contemporains en lien avec la protection de l'environnement. Les étudiant(e)s devront se préparer pour chacune des séances en effectuant au préalable les lectures obligatoires assignées. Elles et ils seront également encouragé(e)s à participer activement en classe.

## Méthode d'évaluation

- Un examen de mi-session, préjudiciable, comptant pour 30 % de la note finale et couvrant la matière vue depuis le début du cours. L'examen, d'une durée de deux heures, aura lieu en classe le **16 février 2024**.
- Un examen final comptant pour 70 % de la note finale et couvrant l'ensemble de la matière du cours. L'examen, d'une durée de trois heures, aura lieu en classe durant la période des examens (du **12 au 25 avril 2024**).

## Principaux instruments de travail

### Matériel obligatoire :

Divers documents (textes numérisés, extraits vidéos, liens, etc.) seront déposés hebdomadairement sous l'onglet de chaque séance de cours, sur le Campus virtuel.

**Matériel facultatif :**

Au besoin, les étudiant(e)s pourront compléter leurs lectures obligatoires en consultant le JurisClasseur *Droit de l'environnement*, [disponible à la bibliothèque Brian Dickson](#).